

## Cité scolaire Henri Meck à Molsheim (67 120)

Mise en sécurité incendie et accessibilité du cadre bâti du bâtiment collège



## Contexte

## Présentation de l'établissement

La cité scolaire Henri Meck, implantée 10 rue Henri Meck à Molsheim comprend :

- un lycée,
- un collège

Les bâtiments suivants relèvent de la compétence de la **Région** :

- A** : lycée,
- B** : administration
- D** : gymnase;
- E** : administration, externat, C.D.I.
- G** : logements  
chaufferie

Les bâtiments suivants relèvent de la compétence de la **C.E.A.** :

- C** : collège,
- F** : demi-pension



## Contexte

## Cadre d'intervention

délibération n°18CP-1790 du 12 octobre 2018 :

Validation d'une convention cadre avec le Président du Conseil Départemental du département du Bas-Rhin relative à la gestion des travaux de faible ampleur et de grosses réparations pour les cités scolaires.

Cette convention a été signée en **JANVIER 2019**



CONSTAT – ANALYSE DU SITE – 1<sup>ER</sup> semestre 2019



délibération n°19CP-1793 du 27 septembre 2019 :

Approbation d'une opération portant sur un audit et diagnostic de mise en sécurité incendie, de mise en accessibilité au cadre bâti et d'amélioration thermique du bâtiment collège de la cité scolaire Henri Meck à Molsheim et affectait une autorisation de programme de 60 000 €.



REALISATION AUDIT – 1<sup>ER</sup> semestre 2020



RESTITUTION AUDIT – 20 septembre 2020

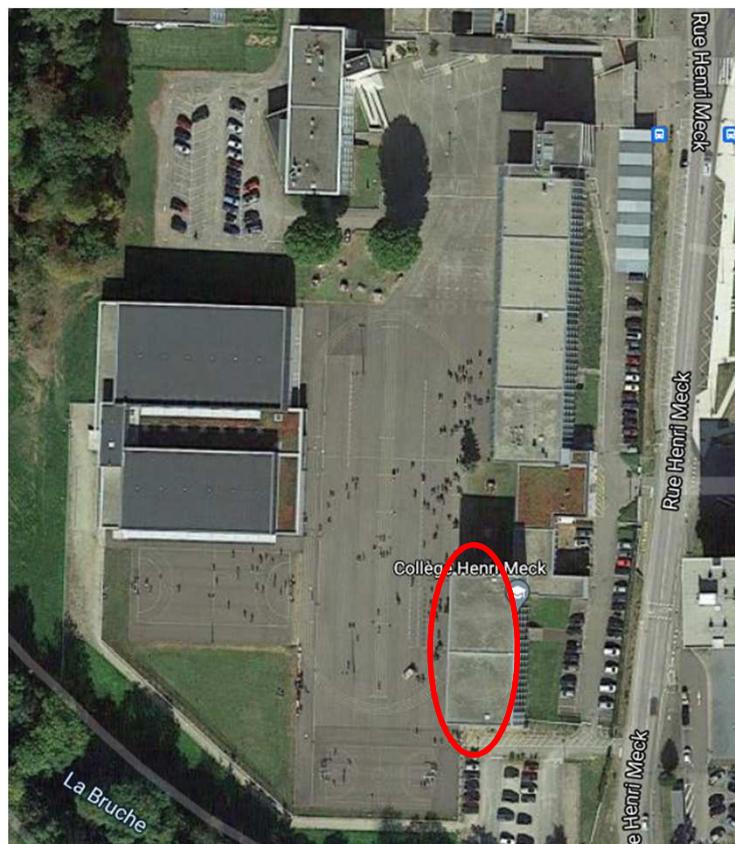


délibération n°21CP-800 du 21 avril 2021 :

Approbation d'une opération portant sur la mise en sécurité incendie et accessibilité au cadre bâti du bâtiment collège de la cité scolaire Henri Meck à Molsheim et affectait une autorisation de programme de 1 810 000 €.

## Contexte

## Présentation du collège



Plan masse



Vue façade Ouest – côté cour

Le bâtiment Collège dont la construction date des années **1965/1966** est du type R+3 avec une hauteur du dernier plancher bas accessible supérieure à 8 mètres desservi par deux escaliers de 3 Unités de Passage (U.P.) ; les étages comprennent une circulation horizontale centrale de 4 U.P d'une longueur de 40 mètres linéaires.

Ce bâtiment, susceptible de recevoir au maximum 499 personnes, est inclus dans un groupement de bâtiments comprenant notamment les bâtiments A (lycée) et B (administration) le classant ainsi en Etablissement Recevant du Public de **type R de 1<sup>ère</sup> catégorie**.

Ce bâtiment comprend :

NIVEAU	SERVICE
+3	3 salles d'enseignement spécialisé (physique, chimie, informatique), 4 salles d'enseignement général
+2	8 salles d'enseignement général.
+1	3 salles d'enseignement général, 1 salle informatique, 1 cdi
0	Bureaux administration, salle des professeurs, salle d'enseignement spécialisé. <b>Niveau de référence</b>
-1	Vide sanitaire, locaux techniques - Niveau total non accessible au public

**NOTA :** L'effectif, établi sur la base d'une déclaration du chef d'établissement, devra être redéfini afin de s'assurer que les dispositions constructives répondent aux exigences de la réglementation

Non conformités relevées

SECURITE INCENDIE :

- Stabilité au feu de la structure du bâtiment insuffisante;
- Absence de résistance au feu des cloisons séparatives entre les sales et les couloirs;
- Absence de résistance au feu des blocs-portes des salles;
- Absence d'isolement entre les niveaux supérieurs et le sous-sol;
- Absence de désenfumage du sous-sol;
- Absence de mesures permettant la mise en sécurité des personnes handicapées pouvant être admises;
- Non-conformité de la fonction compartimentage au niveau du système de sécurité incendie

ACCESSIBILITE :

Le bâtiment ne présente aucune conformité à la réglementation actuellement en vigueur

## Objectifs : Sécurité incendie

### Caractéristiques de l'opération

Les travaux porteront sur :

#### **SECURITE INCENDIE :**

- ✓ le renforcement de la stabilité au feu de la structure afin d'atteindre le niveau de stabilité au feu requis ;
- ✓ l'isolement du bâtiment collège par rapport aux bâtiments B (administration) et A (lycée)
- ✓ L'isolement et le désenfumage du sous-sol
- ✓ Le recouplement des circulations horizontales,
- ✓ le remplacement des portes des salles par des blocs-portes pare-flamme;
- ✓ l'isolement des locaux à risques particuliers; la protection des gaines et conduits,
- ✓ La mise en conformité des lanterneaux de désenfumage ;
- ✓ la réfection et adaptation de l'éclairage de sécurité (balisage directionnel) ;
- ✓ la mise en conformité du système de sécurité incendie.
- ✓ La mise en sécurité contre les risques d'incendie des personnes handicapées

**ACCESSIBILITE DU CADRE BÂTI :**

- ✓ Mise en accessibilité du bâtiment par adjonction d'un corps de bâtiment destiné à recevoir un ascenseur permettant la desserte de tous les niveaux aux personnes à mobilité réduite ;
- ✓ Réaménagement des salles de classe par adaptation des équipements ;
- ✓ Traitement des circulations verticales ;
- ✓ Mise en place d'un éclairage adapté ;
- ✓ Mise en place d'une signalétique adaptée à toute forme de déficience ;
- ✓ Adaptation des sanitaires situés au rez-de-chaussée afin de pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite

**INTERVENANTS**

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

- PM ARCHITECTES : Cabinet d'architecture – STRASBOURG;
- SIB ETUDES : BET Structures - WOLFISHEIM;
- FIBE : BET Fluides et SSI - GEISPOLSHEIM;
- GECOBAT : BET Economie de la construction - LIPSHEIM;
- EPC67 OPC - ALTORF

**CONTRÔLE TECHNIQUE**

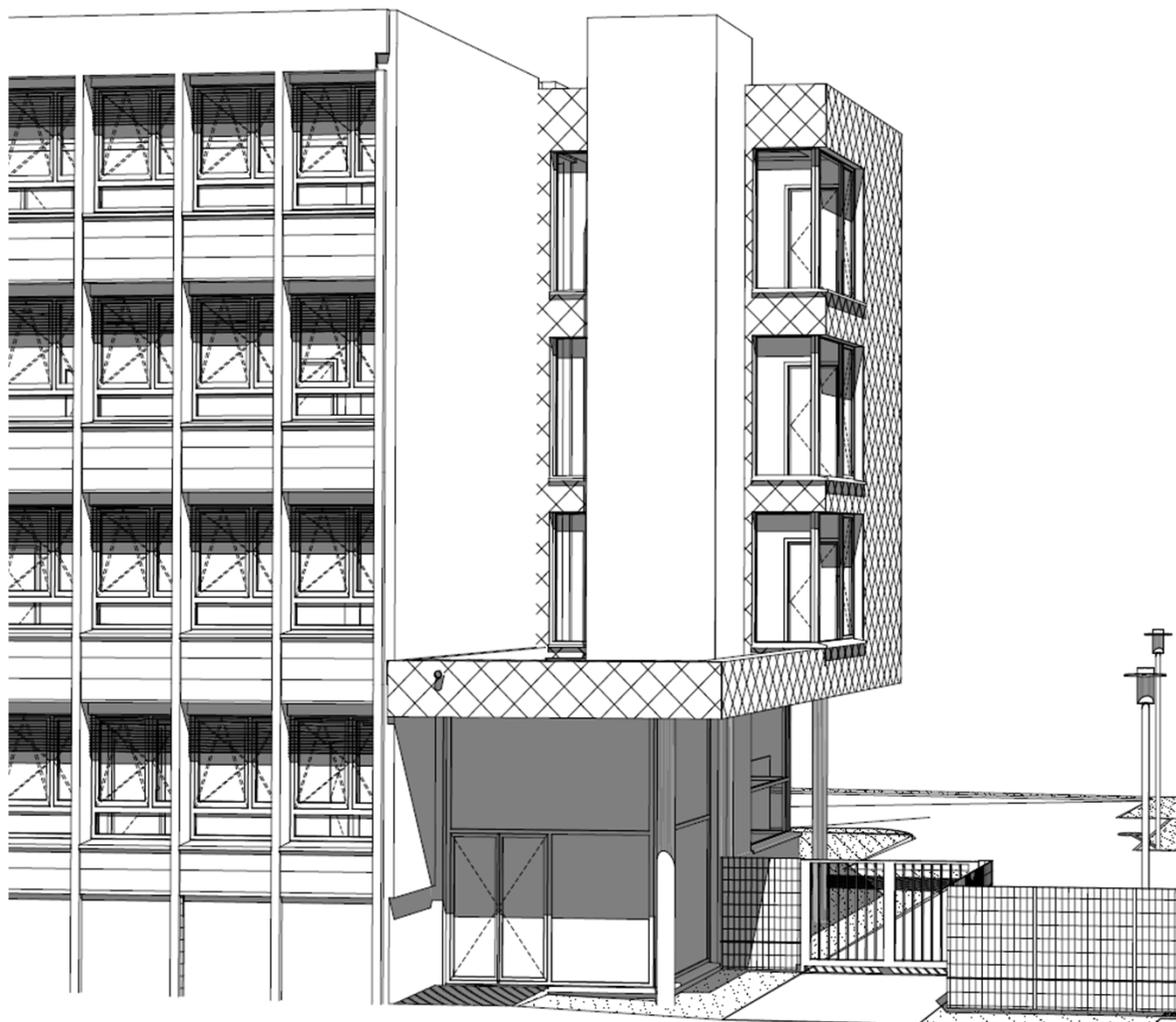
- DEKRA : Bureau de Contrôle – OSTWALD.

**COORDINATION SPS**

- BECS : Bureau de Coordination SPS – CHALONS-EN-CHAMPAGNE

**PROJET – Phase APS**

**Perspective : vue depuis cour  
intérieure**



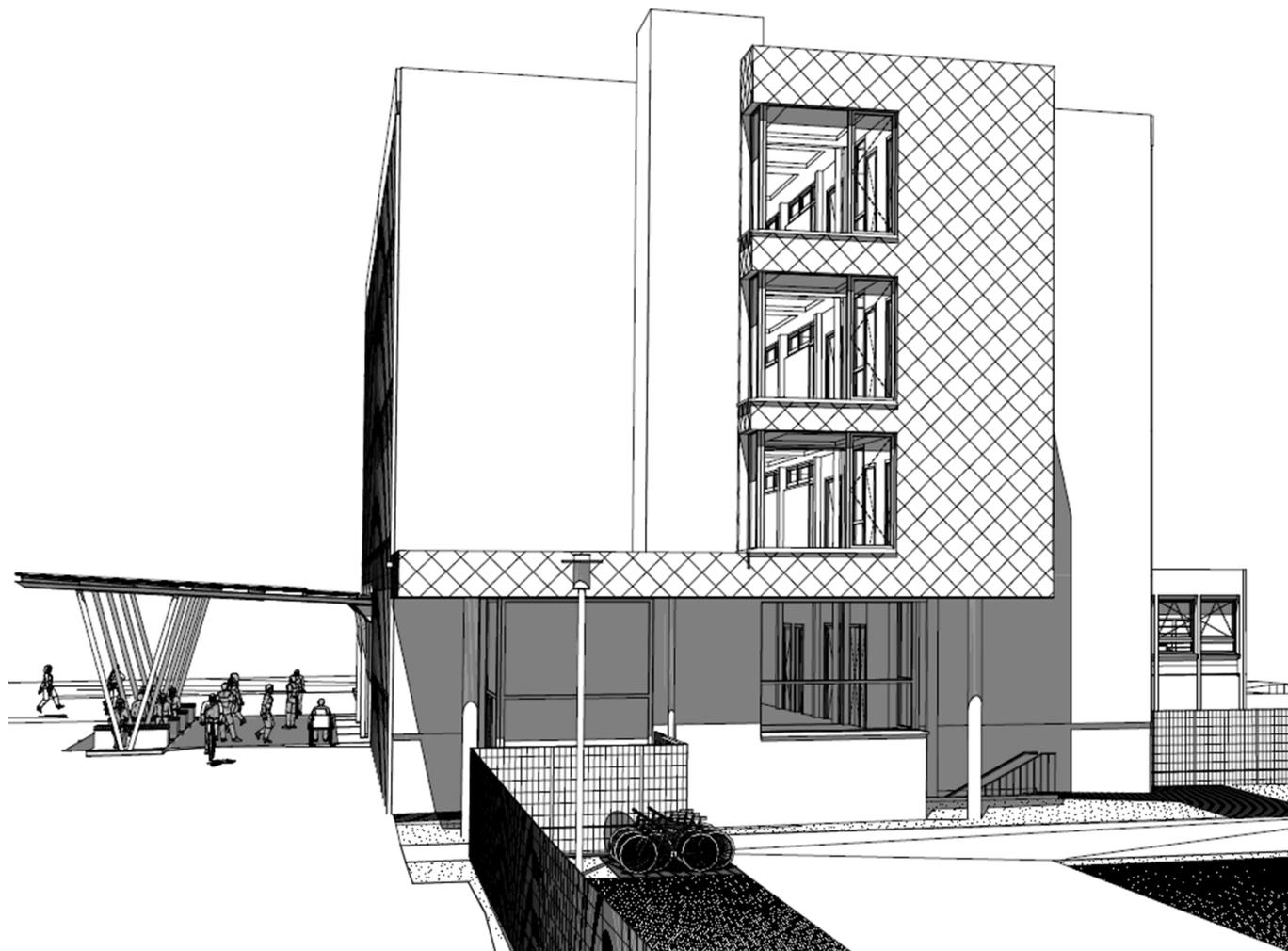
**PROJET – Phase APS**

**Perspective : vue depuis  
pignon sud**



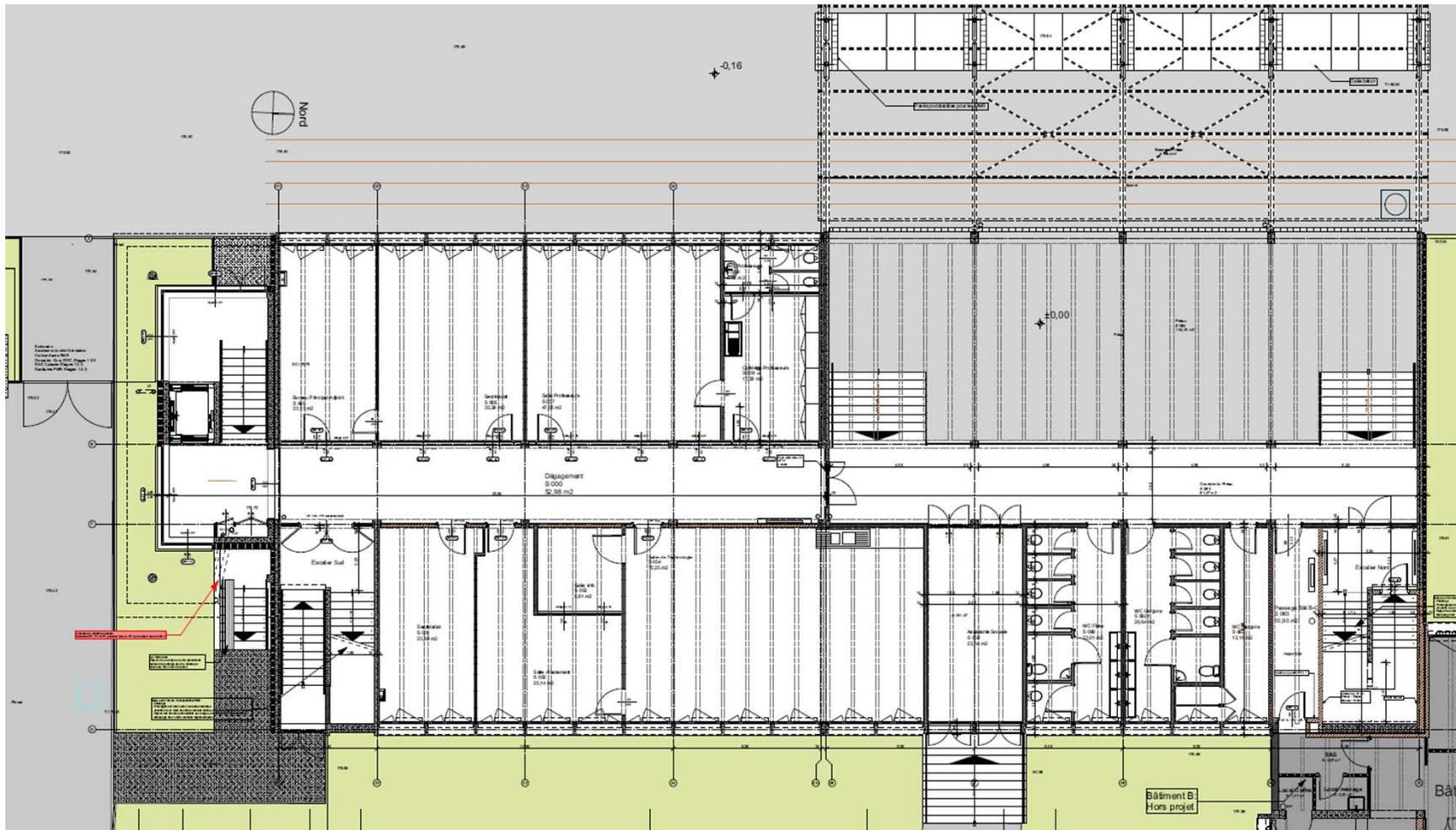
**PROJET – Phase APS**

**Perspective : vue depuis  
pignon sud**



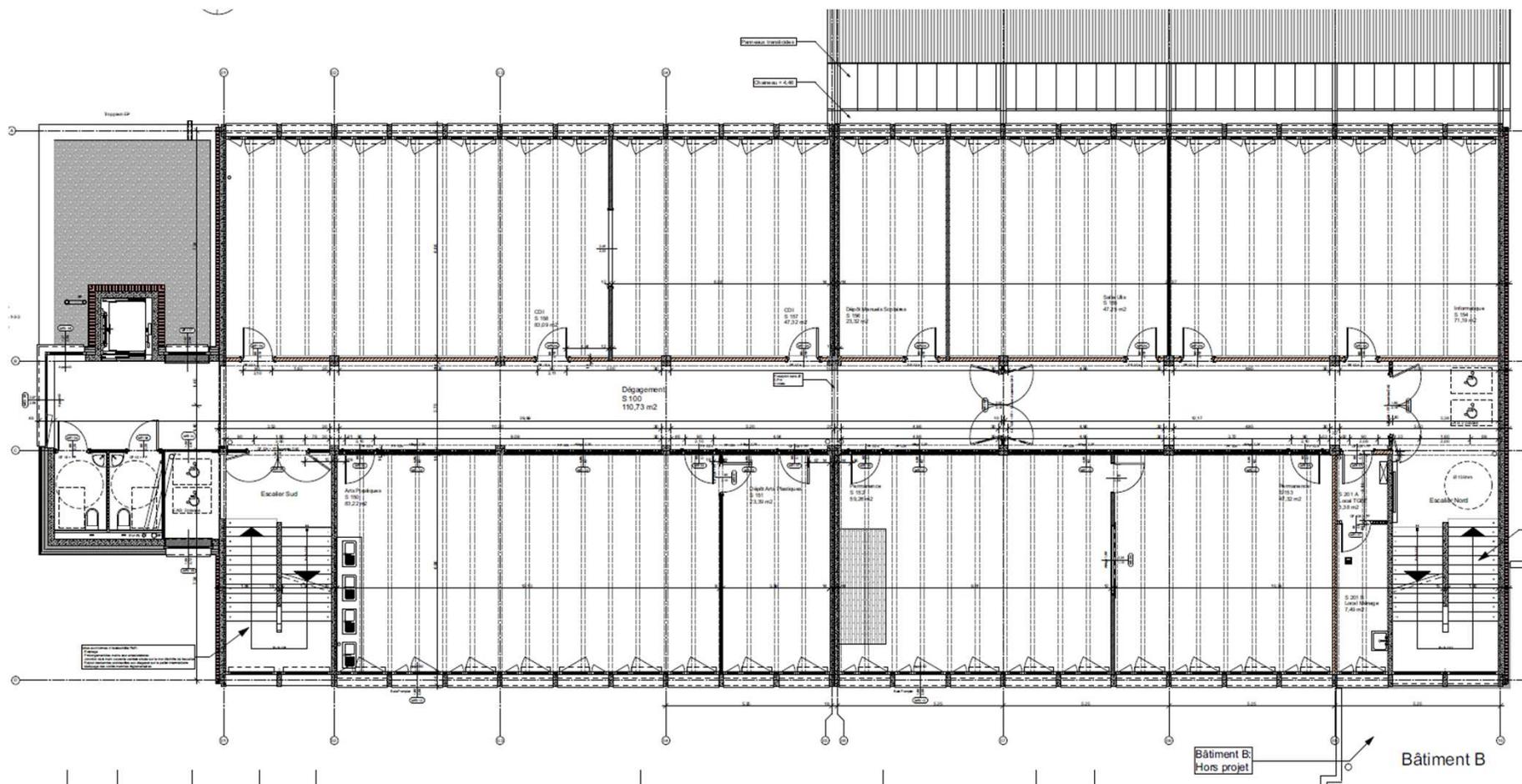
**PROJET – Phase APS**

**Plan RDC**



**PROJET – Phase APS**

**Plan Etage courant**



## APS : déroulé opération

### Caractéristiques de l'opération

#### ETUDES : Phases DIAG à ACT

2021

- *DIAGNOSTIC : 4 semaines*
- *APS : 7 semaines;*

2022

- *APD : 7 semaines;*
- *PRO-DCE/EXE1 : 10 semaines*
- *ACT : 5 semaines*

## APS : déroulé opération

### Caractéristiques de l'opération

**REALISATION** : Phases EXE 2 à AOR + GPA (*période 2022 - 2024*)

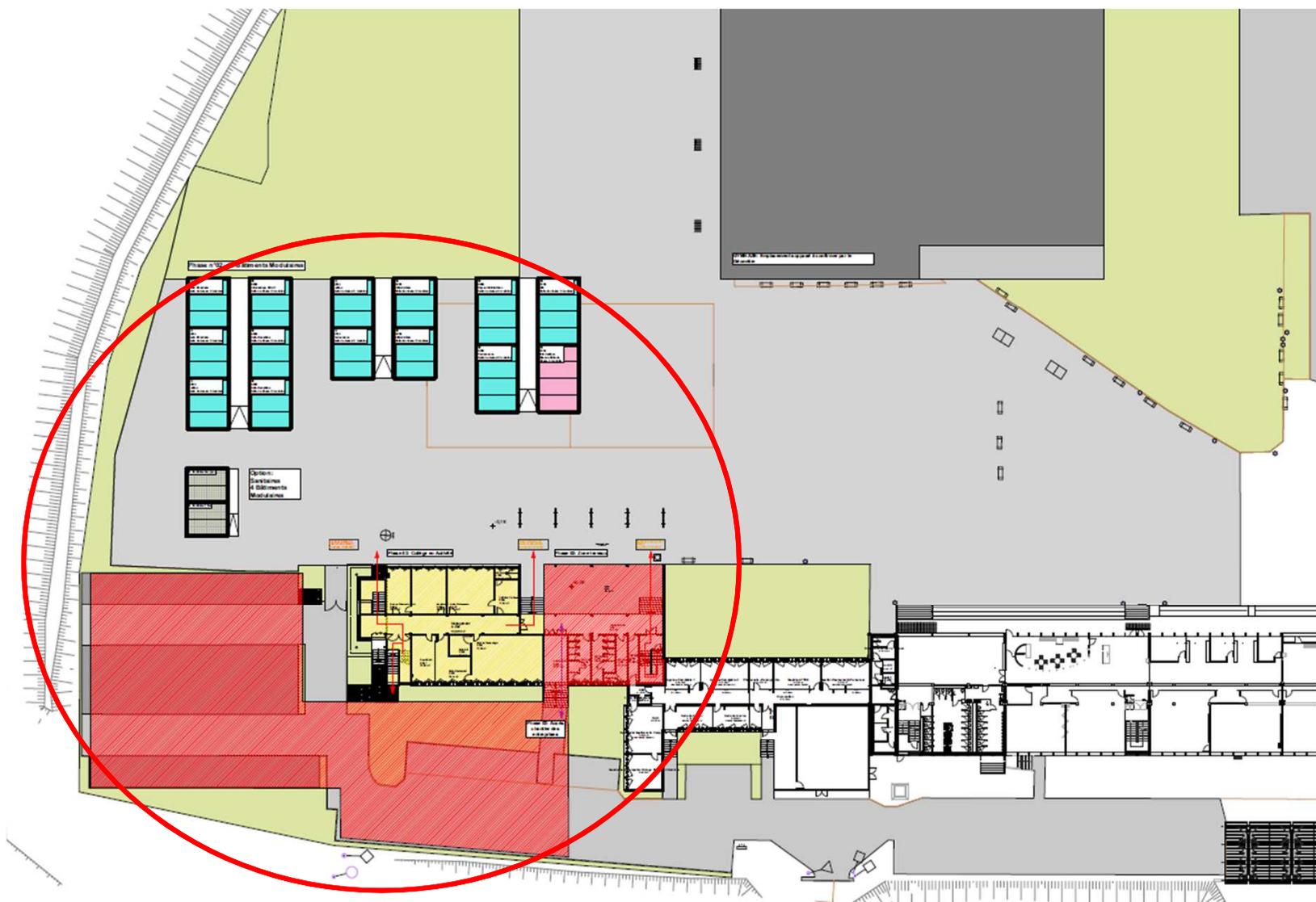
Afin de limiter les impacts des travaux sur le fonctionnement le choix de réalisation des travaux s'est porté sur une réalisation en deux phases avec une phase préparatoire :

- Phase préparatoire : mise en place de 46 bâtiments modulaires
- Phase 1 : création de circulation verticale (bâtiment annexe contigü pignon sud) + restructuration demi-bâtiment – tous niveaux – zone « SUD »;
- Phase 2 : mise en place de 4 bâtiments modulaires (sanitaires) + restructuration demi-bâtiment – tous niveaux – zone « NORD».

2022	{	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EXE 2 : 3 semaines</li> <li>- DET / OPC : 14 mois et 2 semaines (délai global);</li> </ul>
2023	[	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DET / OPC : 14 mois et 2 semaines (délai global)</li> <li>- AOR : 3 semaines</li> </ul>
2024	[	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GPA : 12 mois</li> </ul>

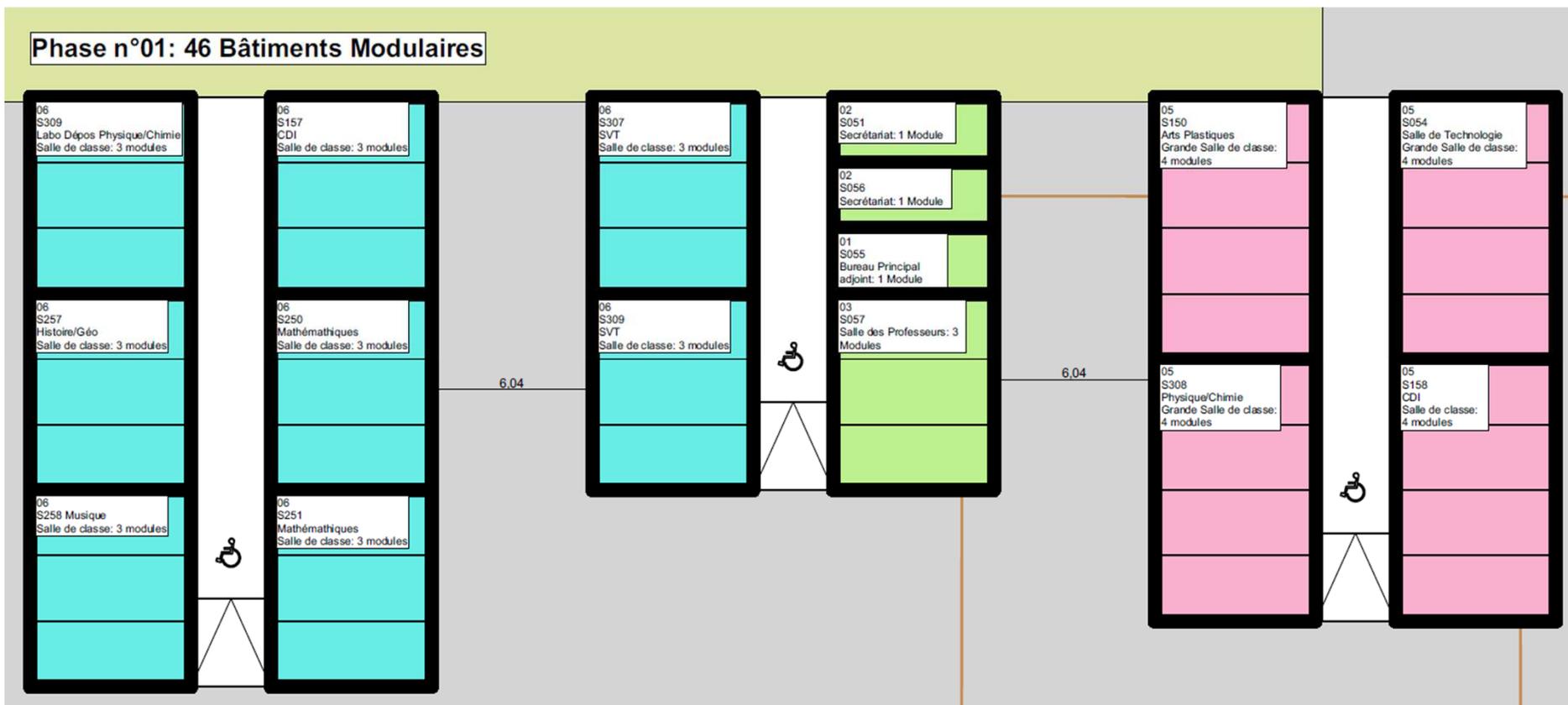
# Phasage

## Zone concernée par travaux



# Phasage

phase préparatoire : (07/2022 – mi 09/2022)  
Locaux modulaires







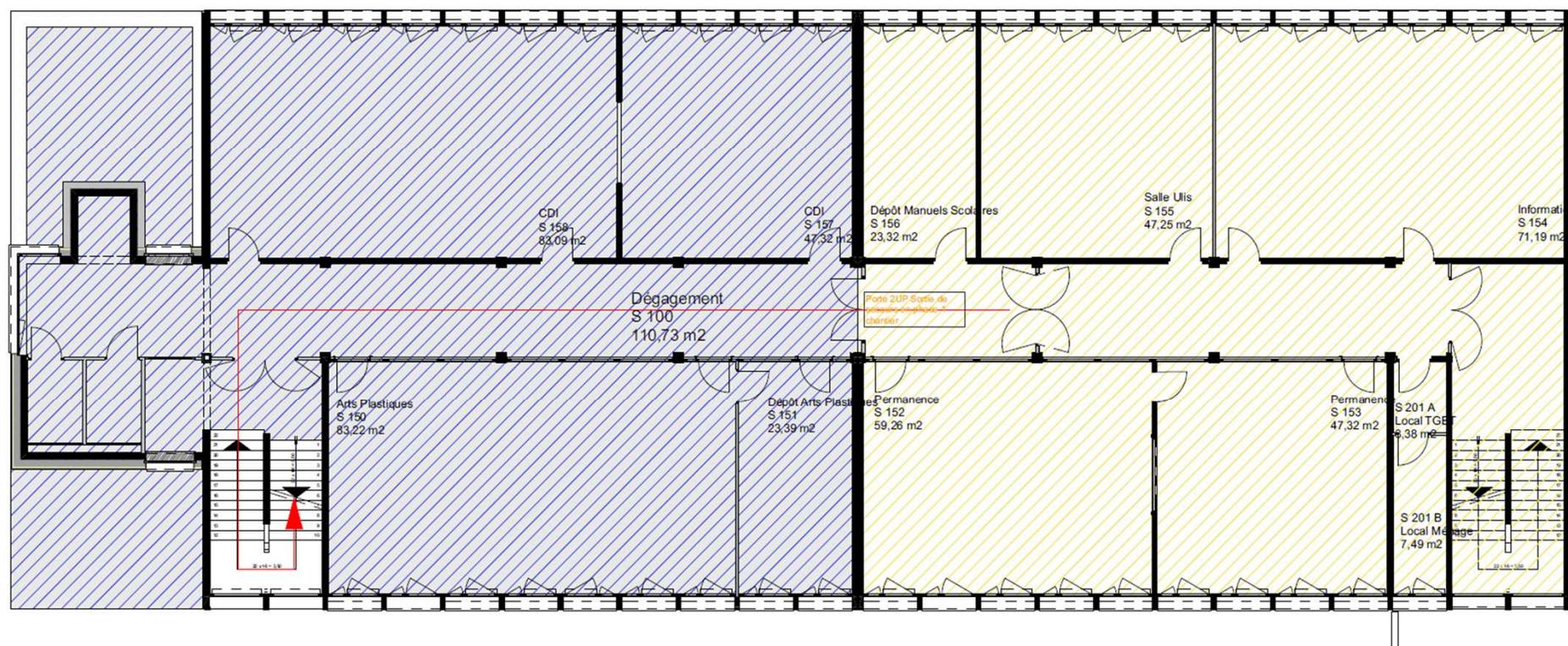
# Phasage

phase 1 : (mi 09/2022 – mi 04/2023)

Zone travaux 01 – Etage courant

Phase 01: Zone travaux

Phase 01: Collège en Activité



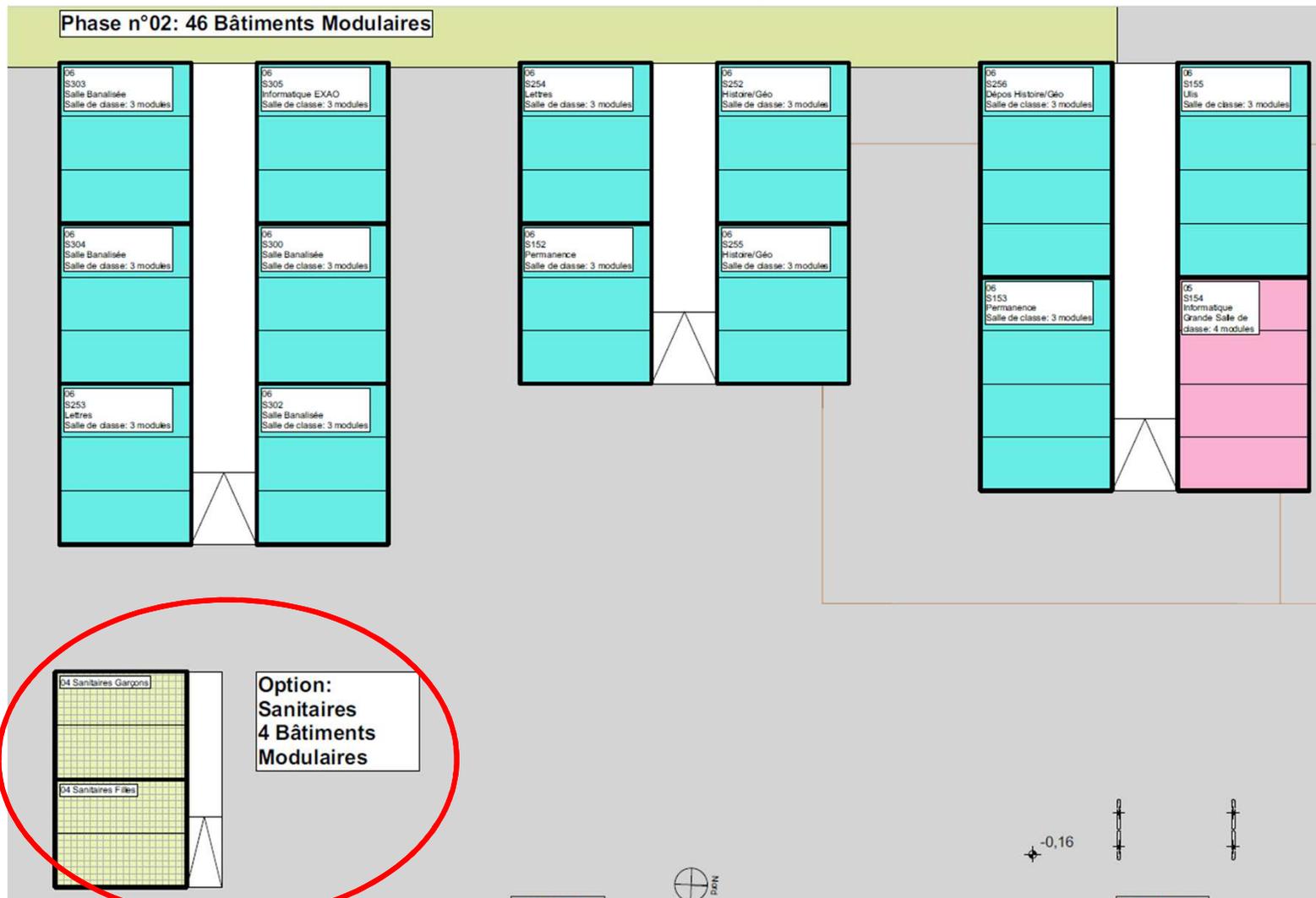
# Phasage

## PHASAGE : phase 2 (mi 04/2023 – fin 09/2023)



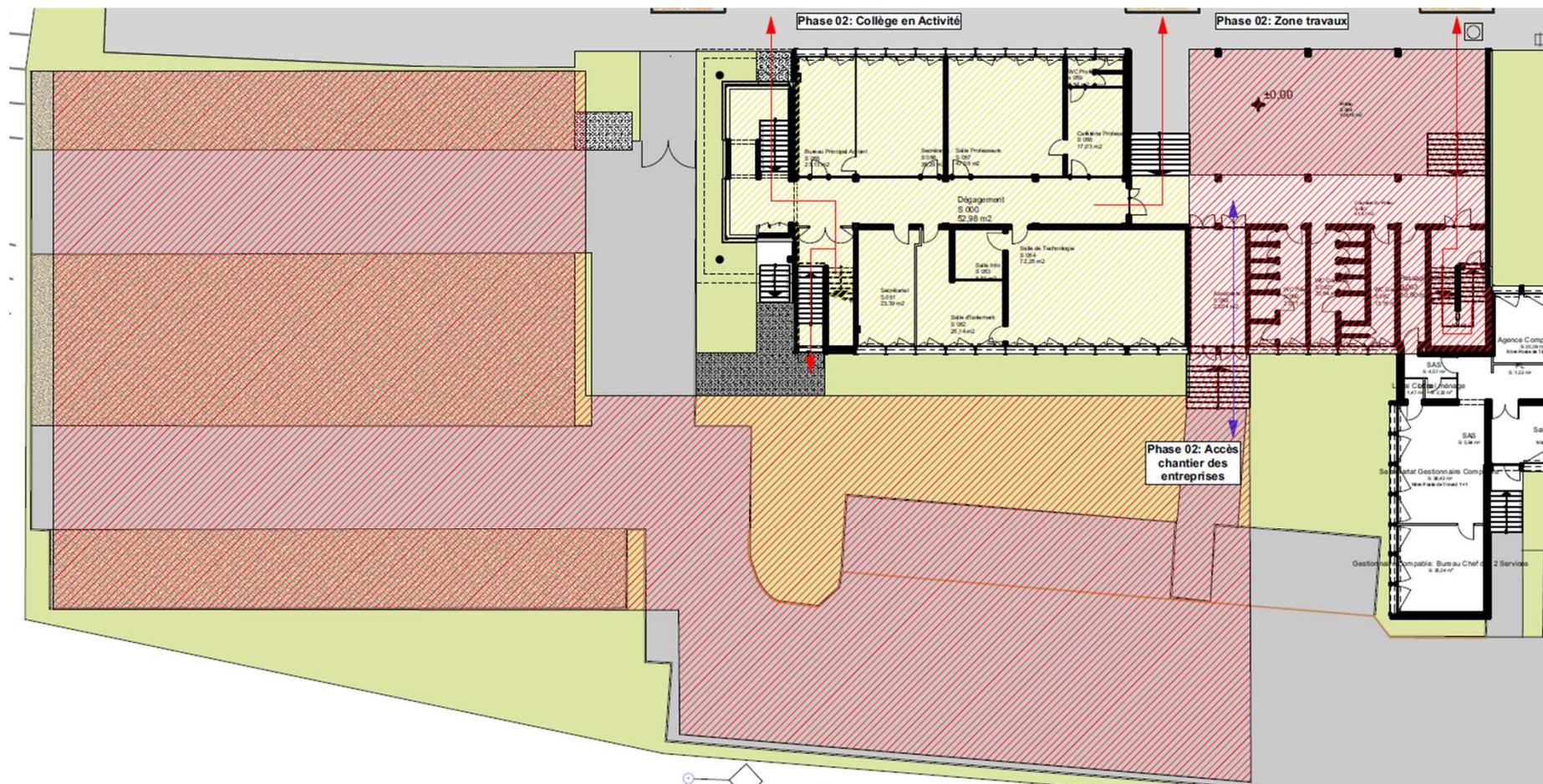
**Phasage**

**phase 2 : Bâts modulaires (mi 04/2023 – fin 09/2023)**  
**Installations complémentaires**



# Phasage

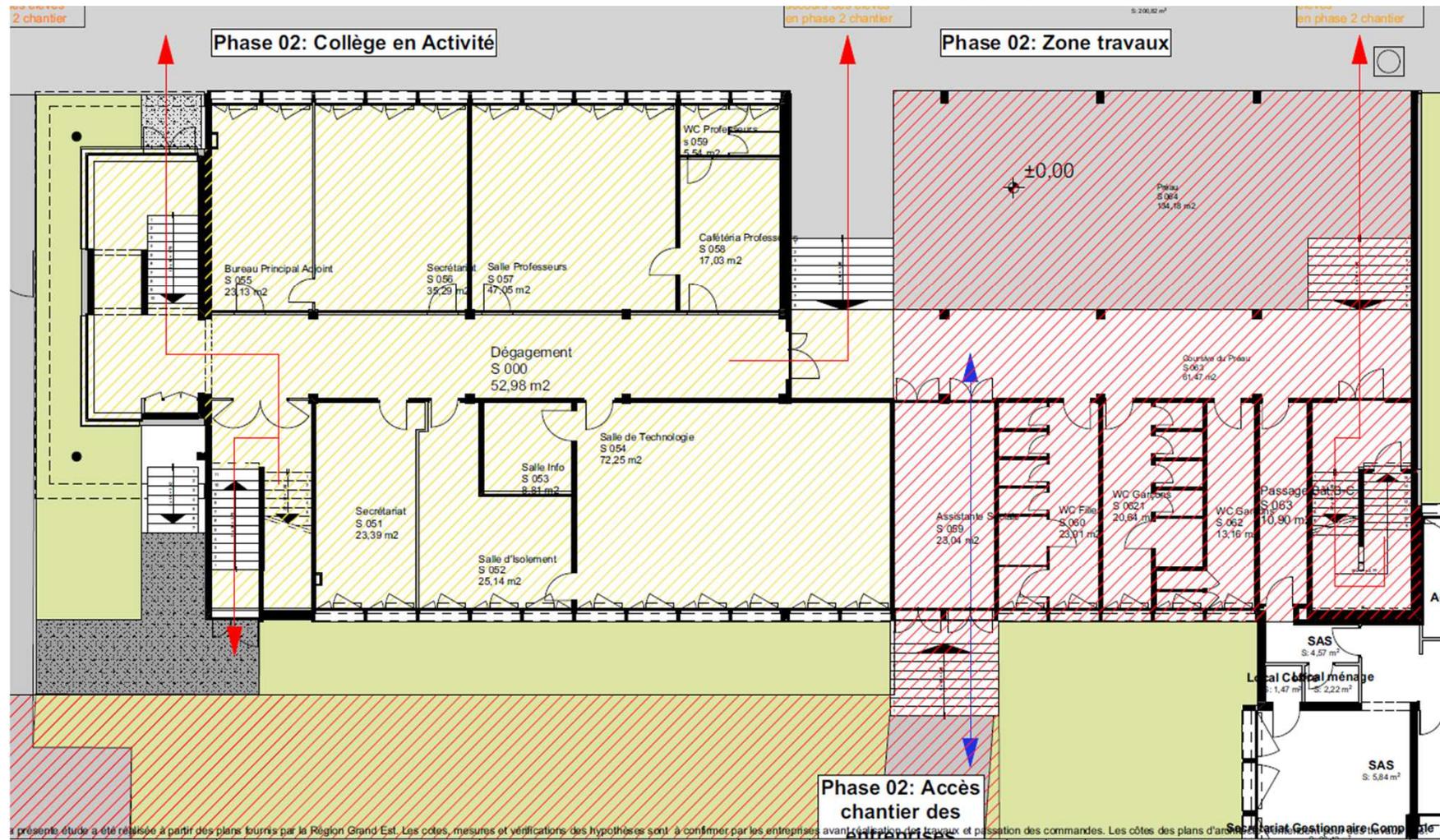
## phase 2 : PLAN GENERAL (mi 04/2023 – fin 09/2023) Zone travaux 02



**Phasage**

**phase 2 : (mi 04/2023 – fin 09/2023)**

**Zone travaux 02- RDC**



Le présent étude a été réalisée à partir des plans fournis par la Région Grand Est. Les cotés, mesures et vérifications des hypothèses sont à confirmer par les entreprises avant la réalisation des travaux et passation des commandes. Les cotés des plans d'architecte sont à confirmer par les entreprises avant la réalisation des travaux et passation des commandes.

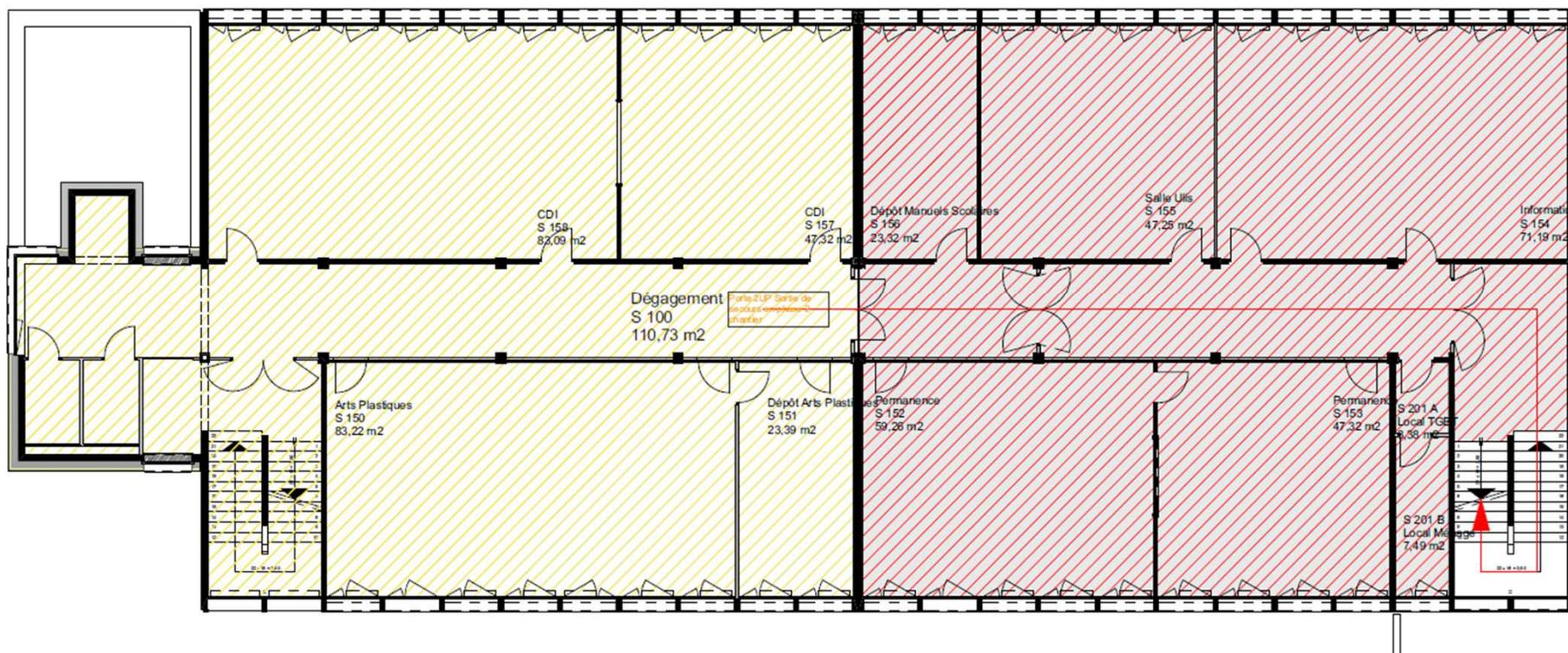
**Phasage**

**phase 2 : (mi 04/2023 – fin 09/2023)**

**Zone travaux 02 – Etage courant**

Phase 02: Collège en Activité

Phase 02: Zone travaux



**Caractéristiques de l'opération :**

**MONTANTS AU STADE DE LA PHASE AVANT PROJET**

Budget prévisionnel global : **2 382 800 € HT** (valeur fin d'opération 2024)

Enveloppe prévisionnelle des travaux : **2 146 600 € HT** :

Montant des prestations intellectuelles : **228 610,27 € HT**

Dépenses diverses : **7 530 € HT**